ENSEMBLE CONSTRUISONS UNE COMMUNE INCLUSIVE !

MATINÉE D'ECHANGES

ENSEMBLE CONSTRUISONS UNE COMMUNE INCLUSIVE !

Compte-rendu du 21 janvier 2026

Echange entre les communes signataires du Brabant-Wallon

Intro

Nous commençons par un petit mot d'accueil par la secrétaire générale de l'associatif du Brabant Wallon, Laurence SMETS - "C'est un moment important parce que vous avez tous pris le choix de vous engager dans ce projet (Charte et label). Ce n'est pas anodin, l'actualité d'aujourd'hui relève la question des aidants proches mais aussi des personnes en situation de handicap. Aucun geste n'est anodin. S'engager dans le label Handycity c'est vraiment s'engager pour une commune inclusive. Et cette inclusion, elle se porte au niveau de l'emploi, de la culture. Il faut de la consultation, il faut écouter les gens qui sont en situation de handicap parce que je pense que nous avons la chance de ne pas en avoir. Et on ne se rend pas toujours compte de la situation des gens. Et je vous assure, mettez-vous à un moment donné en situation de handicap, mettez-vous dans une chaise roulante, mettez un bandeau sur les yeux et tout ça, vous verrez que la vie est totalement différente.

Ce ne sont pas toujours des démarches qui sont faciles. Il faudra encore bousculer parfois certains esprits qui ne se rendent pas compte. Mais ici on est vraiment là pour vous aider, pour vous donner des outils vraiment pour que dans quelques années vous puissiez recevoir ce label. En tout cas nous avec Lisa, mais avec toutes les équipes, nous serons très fiers du travail. Sachez vraiment que nous sommes à vos côtés. Merci vraiment pour votre engagement. N'oubliez pas qu'on est à vos côtés. Et ensemble, tous les pas seront importants vers une société plus juste et plus solidaire."

Allocution suivie du mot de bienvenue de madame Ouiam MESSAOUDI secrétaire générale d'ESENCA - " L'idée de ce projet, ça a vraiment été de le dire, ce n'est pas un one shot. C'est déjà le 5e mandat. On y travaille d'arrache-pied. C'est quelque chose qui nous tient particulièrement au cœur parce que bon, au final, la porte d'entrée du citoyen, c'est la commune. On aime toujours bien rappeler que le handicap, ce n'est pas que la chaise roulante. Il y a aussi les maladies rares, maladies chroniques etc. J'aime bien aussi rappeler qu'au final, ce n'est pas que la personne en situation de handicap qu'on peut aider, c'est aussi tout son environnement proche et comme a dit Laurence, il est un peu compliqué

actuellement. Du coup le message que j'ai envie de vous dire merci d'être là parce que c'est l'engagement. Vous n'êtes pas seuls et ça je vous demande d'envoyer ce message-là. On a des gros services et je vais vous les présenter assez rapidement pour que vous puissiez voir comment réseauter. Je crois que le job c'est de pouvoir accueillir une demande et puis de savoir vers qui on s'oriente pour pouvoir y répondre au mieux. Ça, va être aussi les personnes en situation de handicap.

Trouver les bonnes réponses à leurs questions, les bons services. Et donc on peut gagner du temps, tant pour la personne, mais aussi en tant que professionnel, c'est hyper important. Esenca est ouvert à tout public peu importe son affiliation à l'un ou l'autre mutuelle donc n'hésitez vraiment pas à envoyer les demandes des personnes en situation de handicap ou de proches au contact Center. On a un contact Center où 3 assistantes sociales répondent toute la semaine aux questions qui touchent de près ou de loin au handicap.

Et nous avons également un service Handydroit® avec des conventions avec des supers avocats qui accompagnent vraiment de manière qualitative des gens au tribunal du travail. Mais nous avons aussi le pôle Handyaccessible qui travaille sur tous les enjeux d'accessibilité au quotidien. Ce qu'on rencontre souvent sur le terrain, ce sont de supers beaux projets pour lesquels les gens sont convaincus, malheureusement à cause du manque d'accessibilité, le projet n'est pas viable. Handyaccessible est donc là pour accompagner au quotidien.

En définitive Esenca est là pour vous donner des idées, pour partager des infos. Parce que voilà, l'inclusion peut faire peur, car ce concept représente tellement de choses. Mais on aime bien l'idée de se dire qu'il faut faire un pas après un autre. Évidemment, on travaille aussi tout ce qui est éducation permanente, donc on a des campagnes annuelles, on organise aussi des colloques. On a à cœur d'être en lien avec la réalité

des terrains dans la région. On essaie d'être en articulation. N'hésitez pas à créer des réseaux entre vous, les contacts, parce que c'est quelque chose qui revient souvent, c'est qu'on travaille chacun de notre côté et qu'on a très peu l'occasion de se croiser."

Présentation de l'équipe Esenca présente

Lisa Lemmens ☞ animatrice, chargée de projets

Joséphine Paquot ☞ chargée d'études et de projets

Rose Eboko ☞ en charge du projet Charte et label Handycity®

Christine Bourdeaucoup ☞ conseillère en accessibilité et auditrice agréée

Martin Renoy ☞ conseiller en accessibilité et auditeur agréé

Le service Handyaccessible

Handyaccessible est un service d'accessibilité reconnu en région bruxelloise et en région Wallonne. Il est à disposition des communes pour répondre à toutes les questions relatives à l'accessibilité, bâtiment, voirie, organisation d'événements.

Christine Bourdeauducq

Si vous avez des questions spécifiques, en accessibilité, nous sommes là pour y répondre. Sachez que nous donnons également des formations de la sensibilisation au handicap, que ça soit sur la législation, mais également sur la sensibilisation ou à propos de la formation. Ici, par exemple, dans les communes, j'ai eu j'ai plusieurs demandes pour sensibiliser et former les commerçants ou les associations de commerçants pour les mettre en situation de handicap afin de voir un peu comment on peut prendre en compte l'accessibilité dans les commerces. Demande des communes faite via le conseil consultatif et c'est gratuit. Ce qui est demandé ce sont juste les frais de déplacement qu'on demande. Concernant Bruxelles, les frais de transport ne sont pas énormes.

Présentation des représentant.e.s des communes

Céline Jacobs : Plan de cohésion Sociale et Handicontact pour la ville de Nivelles

Monique Lemaire-Noël : Présidente du CPAS de Beauvechain

Claire Escoyez : Présidente du CPAS de Chaumont-Gistoux.

Viviane Gonce : Coordinatrice du service social du CPAS de Braine l'Alleud

Josiane Fransen : Echevine de la personne en situation de handicap à La Hulpe.

Raphaël Szuma : Président du CPAS de Waterloo

Jessica Skarupski : Chargée de Projets pour la personne en situation de handicap à la ville de Rixensart

Aurélie Flabat : Echevine en charge des personnes en situation de handicap Perwez

Gilles Herpigny : Assistant Social et Handicontact à la ville de Wavre

Bref rappel sur le handicap et des objectifs à atteindre par les communes signataires de la Charte

Les communes s'engagent à travailler l'inclusion des personnes en situation de handicap à leur échelle. Dans le cadre du projet, il est impératif de travailler sur au moins deux domaines de la Charte. Précisons d'ailleurs que tous les domaines ont la même importance ! Pour les communes qui ont déjà reçu le label dans le passé, nous attendons une plus-value !
Il est important de comprendre que la Charte ne se limite pas aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). En effet, l'ensemble des personnes en situation de handicap (visible ou invisible, permanent ou temporaire), mais aussi les personnes atteintes de maladies graves, chroniques et invalidantes ont besoin d'aménagement pour faciliter leur inclusion dans toutes les sphères de la vie. Ce label constitue un outil d'accompagnement et de soutien pour vous les communes. Il souligne les efforts accomplis, visibilise les actions menées et met en avant les communes qui, année après année, progressent en la matière. Nous n'avons pas pour objectif de rendre ce label certifiant ni de nous substituer au cadre légal existant. Il s'agit bien d'un outil à destination des communes, politiquement neutre. Nous considérons que l'inclusion des personnes en situation de handicap est un travail de tous les jours, peu importe les majorités politiques communales

Pour votre information, sachez que nous allons créer une plateforme où nous partagerons toutes les infos utiles, appel à projet, etc. mais cette plateforme ne sera accessible qu'aux communes signataires, donc clairement pour vous qui êtes autour de la table (la ou les personnes qui travaillent sur ce dossier précis afin d'avoir accès aux infos en temps et en heure). Cette plateforme se trouvera sur le site Esenca et ne sera uniquement accessible qu'aux adresses Email qui nous seront données par les communes, il y aura des codes d'accès pour être informés sur tout ce qu'on considérera comme utile.

LA FONCTION CONSULTATIVE – LA SENSIBILISATION

Vous devez donner l'occasion aux personnes de s'auto-représenter dans vos processus de décision, ça peut être via des plateformes d'échange. Ça ne doit pas spécialement passer par un conseil consultatif parce qu'on est conscient que c'est souvent une charge importante : On ne parvient pas à ramener du public où alors les personnes viennent débattre de leurs problèmes personnels. Mais ce n'est pas le but du Conseil Consultatif. Ce qui est attendu par Esenca en définitive, c'est que les communes mettent en place des structures où les personnes ont l'occasion de prendre la parole, de participer. Le Conseil consultatif, c'est réfléchir pour le collectif et corriger certains points et de s'améliorer. Donc c'est important quand on parle de la fonction consultative d'imaginer que ça peut être une commission consultative aussi. Il est également important de sensibiliser le personnel de première ligne en interne mais aussi

de se former à la palette de handicap différents qu'il existe. Si le personnel communal ne connait pas certains types de handicap, il n'est pas à même de bien accueillir les personnes porteuses de ce type de handicap. Il est donc important d'être sensibilisés, de vous sensibiliser vous-même en demandant à des associations par exemple, de venir faire des sensibilisations pour les élus, pour les services dans les écoles, parce que si les enfants sont sensibilisés dès le bas âge, ce seront des adultes qui comprendront l'inclusion, qui vivent avec l'inclusion.

La Hulpe a un conseil consultatif mais a éprouvé des difficultés parce que chaque personne venait avec ses problèmes personnels mais ils ont réussi à extraire deux problématiques sur lesquelles travailler : l'accessibilité des bâtiments et espaces publics et des activités scolaires et extrascolaires. Ils ont aussi mis en place, en concertation avec la commission consultative, un numéro de téléphone que les PSH pouvait joindre à tout moment mais le service travaux étaient débordés d'appels, ils ont finalement laissé deux personnes de la commission remonter les problèmes des citoyens aux services travaux.

Waterloo aimerait qu'il y ait un recensement des différents handicaps dans la commune afin d'avoir une meilleure représentativité des besoins des citoyens et de pouvoir mener des actions cohérentes en fonction de ces besoins.

Chaumont-Gistoux a un CCCPH qui fonctionne assez bien et qui permet vraiment d'améliorer facilement les services de la commune, comme indiquer sur le site de la commune si les salles sont accessibles.

Concernant le recensement, Christine B. explique que le seul moyen de savoir quels handicaps sont représentés dans notre commune, c'est de se référer aux demandes d'allocations qui sont faites parce qu'il n'y pas de chiffre clair en Belgique. En clair, une seule personne peut faire plusieurs demandes d'allocations différentes donc ce moyen n'est pas représentatif non plus. On peut se référer aux demandes de cartes de stationnement mais à nouveau, cela ne représente pas toutes les situations de handicap présentes dans la commune.

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – L'INTEGRATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

Pour rappel, le handicap se vit tout au long de la vie, donc dès le plus jeune âge. Concrètement, on retrouve la petite enfance dans les services d'accueil, crèche, maison communale d'accueil de l'enfance, crèche, garde encadrée. Puis quand on arrive à l'école maternelle, école primaire, souvent sous votre coupe, mais également tout l'accueil temps libre, les plaines de jeux, etc. Au service Handyaccessible, il nous arrive de travailler sur de la médiation entre les écoles, les familles, et nous faisons des recours ou nous accompagnons dans le processus en début de scolarité., mais il existe également des services d'accompagnement pour les personnes sourdes, pour les personnes avec une déficience intellectuelle, et là c'est les associations spécifiques qui interviennent plus.

Les écoles de Wavre sont assez actives dans la question de l'inclusion, ils ont également le projet Caravelle qui s'engage dans ce projet d'inclusion.
La commission des personnes en situation de handicap de La Hulpe est attentive à rappeler aux organisateurs de stage et activités extrascolaires à communiquer en amont la possibilité d'accueillir des enfants en situation de handicap et proposer un service adapté comme l'ajout d'une personne dans l'équipe pour s'occuper de cet enfant à besoins spécifiques. L'ASBL Androïd 34 se rend également dans les écoles pour faire de la sensibilisation par des sportifs de hauts niveaux qui sont atteints de handicap physique assez lourds liés à des amputations. (https://www.android34.be/)

L'EMPLOI

Dans le projet Charte et label HandyCity, ce ne sont pas les quotas qui nous importent, mais le but est de voir ce que vous mettez en place pour l'engagement des personnes en situation de handicap. Certes, les quotas existent, mais ce n'est pas eux qui priment. Toutes les collaborations que vous avez en matière d'emploi sont utiles. Par exemple, est-ce que vous engagez des stagiaires ? Est-ce que vous collaborez avec des ETA, tout ce qui est job coaching, bonus emploi, est-ce que vous êtes au courant ? Est-ce que vous veillez au maintien de l'emploi des personnes en situation de handicap, quand un handicap survient alors que la personne n'était pas en situation de handicap quand elle a été engagée ? Qu'est-ce que vous faites pour maintenir l'emploi ? Est-ce que vous emménagez le poste de travail ? Ce sont de telles actions concrètes que nous voulons voir. Chez Esenca, dans nos analyses et études également nous abordons plusieurs thématiques qui peuvent être des sources d'orientation ou d'inspiration Analyses et études - Esenca.

ACCESSIBILITÉ PLURIELLE : INFORMATIONS - TRANSPORTS - PARKINGS

On ne s'improvise pas conseiller en accessibilité, même si on a l'habitude d'effectuer des travaux, ou même si on est architecte. Dans la réalité nous sommes souvent confrontés à des personnes en situation qui a de handicap qui nous disent qu'après des aménagements, certains bâtiments ne sont pas accessibles aux PMR. D'où l'importance de faire appel à des services conseils pour que le les aménagements PMR soient pris en compte dès les ébauches et dès le début de la réflexion. Lorsque les services conseils interviennent quand le bâtiment est fini, c'est une perte d'argent. Souvent en moyenne un sur un budget global, l'accessibilité coûte 2% du budget mais si on arrive après coup pour la mettre en place, on passe à 7% et s'il faut faire de gros aménagements spécifiques, on se retrouve parfois à 15% de dépenses, et parfois on ne saura jamais utiliser ces aménagements pour lesquels il y a eu des investissements. Il faut penser en termes de multi handicaps en matière d'accessibilité pour une plus grande

efficience.

Pour l'accessibilité des sites internet, en tant que pouvoirs publics, vous êtes tenus de les rendre accessibles selon la Directive européenne UE 2016/2102[1] et pour tout nouveau site ou les sites des services publics, centre culturel de votre bibliothèque, ils doivent aussi être rendus accessibles depuis 2025, ainsi que les applications mobiles et sachez que des contrôles sont effectués. Les accompagnements possibles sont Anysurfeur : AnySurfer - Pour un internet plus accessible, Passe-muraille : Communiquer sur le web de manière accessible - Passe Muraille et Eqla : Accessibilité numérique - Eqla. L'information en FALC est accessible à un plus grand nombre de personnes en sachant que 10% de la population en Belgique ne sait ni lire ni écrire donc analphabète. En définitive, communiquer en FALC facilite la vie à beaucoup de citoyens, c'est vraiment quelque chose d'utile que vous devez prendre l'habitude d'intégrer dans vos pratiques communales, dans les bulletins communaux les flyers etc. En plus du FALC, pensez également à des écritures en gros caractères, à l'utilisation de pictogrammes, à la police Tahoma 14 et utiliser également des contrastes.

Certaines communes ont soulevé la problématique du parking. Il est difficile de gérer les places PMR et les parkings payants, ainsi que les contraventions parfois envoyées par erreur à une personne à mobilité réduite. Cette gestion représente une perte de temps. Christine parle de Handypark mais Wavre est assez critique parce qu'apparemment l'application ne serait pas efficace pour le moment et présenterait pas mal de défaut, personne en Wallonie ne souhaite être ville pilote pour l'application.

Il a été soulevé qu'il est également important de sensibiliser le personnel communal à préserver les emplacements PMR et à faire attention aux personnes qui "n'ont pas l'air en situation de handicap" alors qu'elles ont réellement besoin de ces places.

A Waterloo ils ont mis en place les macarons pour que les infirmier.ers puissent se garer, dans des plages horaires adaptés, sur certaines places pour faciliter leur trajet.

Pour les instants culturels (spectacle, concert etc.) on peut louer des gilets vibrants (chez Storm Event -Services |) pour les personnes malentendantes qui leur permet de profiter des œuvres culturelles.

La Hulpe : aimerait qu'il y ait un document qui recense toutes les mesures qu'il faut prendre pour correspondre aux normes de l'inclusivité et être au courant des nouvelles.

Il est possible de réorganiser une rencontre intercommunale

[1] **Directive Européenne relative à l'accessibilité des sites web**
La Directive (UE) 2016/2102 du Parlement Européen et du Conseil du 26 octobre 2016 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public vise à garantir que les sites web et les applications mobiles des organismes du secteur public soient accessibles à tous les citoyens, y compris ceux ayant des handicaps. Cette directive est un élément clé de la stratégie numérique de l'Union européenne visant à créer une Europe numérique inclusive et accessible pour tous.

INCLUSION DANS LES LOISIRS : SPORT - CULTURE - NATURE - ÉVÈNEMENTS

Vous pouvez mettre en place une politique culturelle, une politique de loisirs inclusive et également au niveau des sports.
En matière d'accès aux espaces publics, aux espaces verts, veiller à l'accessibilité des parcs, des sentiers, des bois communaux, des Ravels, etc. Il est indispensable d'avoir également une politique culturelle et sportive favorable aux sportifs et aux artistes en situation de handicap. Des loges accessibles pour des artistes en situation de handicap. Il faudrait faire une cartographie des bâtiments ou structures à rendre accessibles, ça peut être les services, les centres culturels, bibliothèques, ludothèques...
Prévoir éventuellement des ludothèques adaptées et inclusives, des maisons de jeunes, penser aux festivités locales accessibles, piscine, terrain de pétanque aussi, aires de pêche, espaces verts et sentiers sensoriels, plaines de jeux adaptés, les bois, les parcours Vita.
Ce sont autant de pistes et idées que nous suggérons. Mais il faut aussi penser à tout l'environnement pour y arriver, comme les cheminements, le stationnement. Nous sommes toutefois conscients que ce sont des coûts pour avoir une plaine de jeux inclusive par exemple, mais parfois, on peut avoir quelques éléments qui permettent d'avoir l'inclusivité plutôt que l'intégration. Il faut aussi prévoir une traduction gestuelle pour les événements, les pièces de théâtre, le cinéma adapté, les contes adaptés en langue des signes francophones, en tout cas pour ce qui concerne la partie francophone, voir les brochures en FALC dont on a parlé.
Pensez aussi à des vidéos avec interprétation en langue des signes pour les personnes sourdes, prévoyez aussi des zones de parking par exemple, des coins pique-nique adaptés.
Très souvent, dans certains bâtiments, les toilettes adaptées existent, mais c'est le local à balai où on range tout le matériel. Il faut que les personnes aient accès aussi à des toilettes et propres. Avoir un guide d'information des activités que vous menez sur votre commune en précisant l'accessibilité. Pensez aussi à un répertoire, par exemple des associations qui travaillent dans le domaine du handicap, ou des organismes locaux de votre commune en lien avec le sport, la culture, collaborer avec les associations du secteur. Il existe des associations qui sont spécialisées et qui peuvent apporter des aides spécifiques par rapport à différents types de handicap.
Les pouvoirs publics vont quand même aussi beaucoup supprimer de choses, il faut en être conscient ; des coupes budgétaires qui sont là maintenant, qui prennent place et c'est avec toutes ces particularités et austérité qu'il faut être amené à composer dans cette législature actuelle.

Signalons une nouveauté dans le monde culturel le monde culturel, ce sont les gilets vibrants[2] pour rendre els concerts plus inclusifs. Au départ, c'était prévu pour les personnes sourdes puisqu'elles n'ont pas accès forcément à la culture auditive et de fil en aiguille, ça s'élargit pour les personnes autistes, les personnes avec des troubles du comportement…

Braine l'Alleud a une bibliothèque avec des livres adaptés et un accueil pour les personnes en situation de handicap avec les jeunes qui s'appellent été solidaire.

QUELQUES INFO UTILES

Formation en accessibilité des commerces
Formation en Accessibilité des commerces - Esenca

Accueil des festivaliers en situation de handicap ou PMR
Accueil des festivaliers en situation de handicap ou PMR - Esenca Access-I - CAWaB asbl

Formation en accessibilité
Services spécialisés en accessibilité < Commission communautaire française (COCOF) - Francophones Bruxelles
Falc
Ecrire en Facile à Lire et à Comprendre - Esenca ;

- Inclusion

Falc
Vous avez cherché falc - Inclusion ASBL

- Alteo

Activités et projets
Activités et projets | Altéo - Agissons pour une société inclusive

- Amis des aveugles

Sensibilisation et formations
repertoire_contacts.pdf

Aide à l'emploi
Les aides à l'emploi du Service PHARE | handicap.brussels

[2]En Belgique, les **gilets vibrants**, également connus sous le nom de **SubPac**, sont disponibles pour les personnes sourdes et malentendantes. Ces gilets traduisent les fréquences sonores en vibrations, permettant ainsi de ressentir la musique et d'appréhender les spectacles

NOS CONTACTS

Lisa Lemmens (chargée de projets et contact pour le Brabant Wallon)
☞ lisa.lemmens@solidaris.be 0473/ 52 42 71

Rose Eboko (chargée de projets et coordination au niveau national du projet)
☞ rose.eboko@solidaris.be 02/515 17 56

Service Handyaccessible 02/515 06 07 (numéro général) ou esenca.handyaccessible@solidaris.be ou encore

Christine Bourdeaucoup (conseillère en accessibilité et auditrice agréée)
☞ christine.bourdeauducq@solidaris.be

Martin Renoy (conseiller en accessibilité et auditeur agréé)
☞ martin.renoy@solidaris. be